

Rapport du maire

Deux postes de membres du conseil municipal sont devenus vacants à la suite du départ de Matthieu Beauchemin et de Ginette Bourgeois. Les personnes intéressées à déposer leur candidature avaient jusqu'au 22 février à 16h30 pour le faire. Deux personnes ont déposé leur bulletin de candidature et ont donc été élues sans opposition. Je souhaite la bienvenue à Chloé Émond, une jeune citoyenne, professionnelle du monde du loisir, employée chez Loisir et Sport Montérégie, et à Pierre Michaud, retraité et ancien maire qui effectue un retour au conseil.

Tous les travaux qui permettront la réouverture de la bibliothèque sont presque terminés. Au-delà du déménagement comme tel, et de la signature du bail entre les municipalités de Saint-Aimé et de la Fabrique de Saint-Aimé, quelques aménagements liés à la sécurité (installation d'une barre panique et pose de lumières de sortie par exemple) et à la technologie (fibre optique et services de téléphone) sont à finaliser. L'équipe de bénévoles de la bibliothèque a bien hâte de vous accueillir dans ses nouveaux espaces!

Les loisirs de Saint-Aimé et Massueville ont procédé à l'embauche de quelqu'un qui coordonnera, deux jours par semaine, l'ensemble des activités de loisirs. Il s'agit de Marianne Saint-Amant, qui entrera en fonction dans les prochains jours. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Le Conseil municipal procédera à l'embauche d'un nouveau responsable des travaux publics et de l'usine de traitement des eaux usées pour remplacer Yan Bussières, qui nous quittera bientôt pour s'occuper à temps plein de l'exploitation agricole dont il est le nouveau propriétaire. Dévoué et travaillant, Yan nous manquera, mais nous lui souhaitons la meilleure des chances et le plus grand des succès dans ce nouveau projet. Pour l'avoir vu travailler dans la municipalité, nous savons qu'il a tout ce qu'il faut pour relever le défi.

Denis Marion

Maire